

## SOUTIEN DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE ET DU TRAVAIL DE JEUNESSE

Les projets d'éducation non formelle bien planifiés doivent proposer des objectifs clairs et précis. L'éducation non formelle se définit comme :

*[...] un apprentissage volontaire qui se déroule dans une variété d'environnements et de situations où l'enseignement/l'apprentissage/la formation n'est pas nécessairement la seule ou la principale activité. Ces environnements et situations peuvent être temporaires et les activités ou les cours qui interviennent peuvent être dispensés par des facilitateurs d'apprentissage professionnels (formateurs de jeunesse, par exemple) ou par des bénévoles (responsables de jeunesse, par exemple). Les activités et les cours sont planifiés mais rarement structurés selon des rythmes ou des programmes conventionnels. En général, ils s'adressent à des groupes cibles spécifiques, il est rare qu'ils documentent ou évaluent les résultats de manière conventionnelle et visible<sup>17</sup>.*

De plus, la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme définit l'éducation non formelle comme :

*tout programme éducatif planifié destiné à améliorer un ensemble d'aptitudes et de compétences en dehors du cadre d'enseignement formel.*

Dans son *Portfolio pour le travail de jeunesse*, le Conseil de l'Europe définit les caractéristiques de l'éducation non formelle comme suit :

- ▶ l'apprentissage a lieu en dehors des structures du système d'éducation formelle et diffère de cette dernière par son mode d'organisation et le type de reconnaissance que cette éducation confère ;
- ▶ l'apprentissage est intentionnel et volontaire ;
- ▶ l'apprentissage vise avant tout à transmettre et à pratiquer les valeurs et les savoir-faire de la vie démocratique.

Dans le cadre du projet Enter!, les programmes d'éducation non formelle se sont souvent révélés efficaces pour aider les jeunes en échec dans l'éducation formelle à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent, mais aussi à devenir de réels acteurs du développement de leur communauté et de la société en général. Pour autant, de même que le travail de jeunesse, l'éducation (ou apprentissage) non formelle ne reçoit pas la reconnaissance sociale et politique qu'elle mérite et, trop souvent, ce secteur professionnel est jugé peu prestigieux.

Dans l'exemple ci-contre, le projet Enter! montre comment l'éducation non formelle peut être utilisée dans le travail de jeunesse. Ce festival de théâtre pour la jeunesse, se déroulant à Berlin, entendait promouvoir les droits sociaux de jeunes immigrés.



### L'introduction des mesures qui suivent permettrait d'accroître la valeur du travail de jeunesse et de l'éducation non formelle :

- ▶ les responsables de l'éducation et autres autorités publiques concernées doivent reconnaître la valeur du travail de jeunesse pour contribuer à la cohésion sociale. Voici quelques actions qui favoriseront cette démarche :

17. Voir le site Youthpass programme de l'UE, [www.youthpass.eu/en/youthpass/for/youth-initiatives/learn/information/non-formal-learning](http://www.youthpass.eu/en/youthpass/for/youth-initiatives/learn/information/non-formal-learning), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### JugendtheaterBüro Berlin – Das Unternehmen « Freedom Festival » (Youth Theatre Office), Berlin (Allemagne)<sup>18</sup>

En juillet 2009, l'ONG Initiative Grenzen-Los! e.V. a lancé un nouveau projet : JugendtheaterBüro Berlin (office du théâtre pour la jeunesse). En 2011, le projet a organisé un festival de théâtre, le « Freedom Festival », fondé sur des méthodes non formelles, impliquant des jeunes de quartiers défavorisés berlinois âgés de 14 à 22 ans, essentiellement d'origine immigrée et musulmane.

Le projet s'est intéressé à toute une série de perspectives et de possibilités axées sur les droits sociaux fondamentaux, sur la participation et sur le développement des compétences des participants (par exemple droit à la non-discrimination, à l'éducation, à l'accès aux activités sociales/culturelles et à une orientation professionnelle).

Au cours de ses trois années d'existence, le projet a accueilli des réunions, des ateliers et des programmes de formation au processus organisationnel du festival. Ainsi toutes les disciplines indispensables au fonctionnement d'un festival de théâtre ont été abordées : jeu de l'acteur, filmage, éclairage, son, relations publiques, administration, fabrication de masques, décors, costumes, méthodes d'enseignement et de présentation, etc.

Les participants ont eux-mêmes élaboré, organisé et présenté sur scène de nouvelles productions théâtrales. Ainsi le projet a-t-il couvert des aspects de l'orientation professionnelle dans un secteur de création, aidé les jeunes à développer des idées pour l'avenir et, enfin, facilité l'accès des jeunes au marché du travail.

Par le biais de cette approche participative et au moyen de l'outil que constitue l'éducation non formelle, les ateliers du projet ont abordé des sujets essentiels tels que :

- ▶ la vocation ;
- ▶ l'identité ;
- ▶ l'amour et la haine ;
- ▶ l'inclusion sociale ;
- ▶ la liberté ;
- ▶ les droits de l'homme et les droits des enfants ;
- ▶ le genre ;
- ▶ la discrimination ;
- ▶ la diversité ;
- ▶ le racisme ;
- ▶ la tolérance ;
- ▶ la démocratie

Forts des connaissances acquises au cours du projet, les jeunes ont développé des compétences positives et créatives, de même qu'ils ont appris à devenir actifs et plus engagés au sein de leurs communautés locales.

18. Renseignements complémentaires : [www.grenzen-los.eu](http://www.grenzen-los.eu), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

- consulter les travailleurs de jeunesse sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies offrant un intérêt direct aux jeunes de quartiers défavorisés ;
- financer les organisations de jeunesse et s'assurer que les procédures de financement sont claires et simples ;
- multiplier les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes travailleurs ;

- faciliter les échanges de savoir-faire entre les responsables de jeunesse et d'autres professionnels travaillant avec des jeunes ;
- améliorer les conditions de travail et le statut des responsables de jeunesse ;

- ▶ les politiques nationales et locales doivent soutenir les organisations et les travailleurs de jeunesse – au besoin, en légiférant – pour les aider à dispenser une éducation non formelle et des programmes d'apprentissage de qualité ;
- ▶ il convient d'apporter une aide financière et matérielle durable aux travailleurs de jeunesse et à leurs organisations afin qu'ils disposent d'un environnement favorable pour dispenser des programmes d'éducation non formelle dans les quartiers défavorisés.

## AMÉLIORATION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Ces dernières décennies, l'attention portée dans le monde à l'égalité entre les femmes et les hommes s'est accrue. Malgré de réels progrès, beaucoup reste à faire pour éliminer toutes les formes de discrimination sexuelle. Les désavantages que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure d'inégalité. Trop souvent, elles souffrent de discrimination en matière de santé, d'éducation, de représentation politique et sur le marché du travail, ce qui a des effets négatifs sur le développement de leurs capacités et de leur liberté de choix<sup>19</sup>.

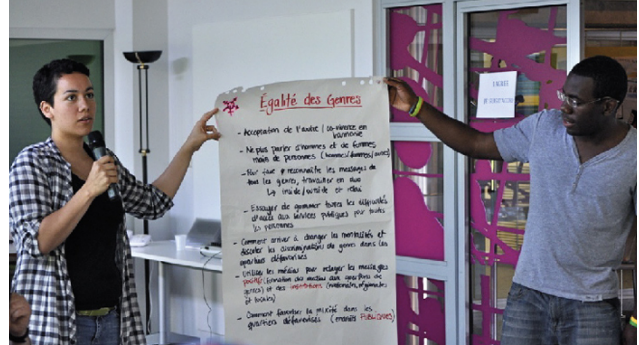
Face à ces préoccupations, le Conseil de l'Europe a lancé le Programme sur l'égalité entre les femmes et les hommes en 2012, et la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes en 2014. Il a également créé une Commission pour l'égalité de genre afin de superviser la mise en œuvre de la stratégie. Les objectifs généraux de la stratégie consistent à « assurer la promotion et l'autonomisation des femmes pour atteindre la réalisation effective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres du Conseil de l'Europe » et à « renforcer l'impact et la visibilité des normes en matière d'égalité en soutenant leur application dans les États membres grâce à une panoplie de mesures, dont l'adoption d'une approche intégrée de l'égalité et des initiatives dans un certain nombre de domaines prioritaires ».

Pour mesurer les progrès de la mise en œuvre de la stratégie, cinq objectifs prioritaires ont été sélectionnés :

- ▶ lutter contre les stéréotypes et le sexisme ;
- ▶ prévenir et combattre la violence faite aux femmes ;
- ▶ garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice ;
- ▶ assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique ;
- ▶ intégrer les questions d'égalité dans toutes les politiques et mesures.

La Charte sociale européenne reconnaît elle aussi (partie I, paragraphe 20) le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail : tous les travailleurs ont droit à l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, sans discrimination fondée sur le sexe.

19. L'indice d'inégalité de genre IIG du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapports sur le développement humain, <http://hdr.undp.org/fr/content/lindice-din%C3%A9galit%C3%A9s-de-genre-iig>, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Voir également PNUD, 2015.



### Bulwell Riverside Centre, Nottingham (Royaume-Uni)<sup>20</sup>

Au Royaume-Uni, le Bulwell Riverside Centre, centre de jeunesse géré par le conseil municipal de Nottingham, a travaillé avec des jeunes à promouvoir une sensibilisation à la question des relations de violence, et ce au moyen de performances artistiques. Les œuvres d'art ainsi créées ont été présentées dans des écoles et des centres de jeunesse afin de sensibiliser la collectivité locale à la violence domestique.

20. Renseignements complémentaires : [www.nottinghamcity.gov.uk](http://www.nottinghamcity.gov.uk), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2016.



**Reconnaissant que les jeunes femmes habitant des quartiers défavorisés sont davantage exposées au risque d'exclusion sociale et de discrimination et que, de ce fait, elles ont besoin d'une aide renforcée pour pouvoir exercer leurs droits sociaux, la recommandation appelle les États membres à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à améliorer l'accès aux droits sociaux, et ce par les actions suivantes :**

- ▶ encourager les jeunes parents (en particulier les mères) des quartiers défavorisés à poursuivre ou à reprendre des études ou une formation ;
- ▶ encourager ces jeunes parents (en particulier les mères) à chercher un emploi – ce qui pourrait donner lieu à différentes aides, notamment des prestations et des services d'aide à la garde des enfants ;
- ▶ offrir aux jeunes des quartiers défavorisés des occasions de soulever publiquement des sujets qui les préoccupent, ainsi que de participer à des organisations de jeunesse, à des activités politiques et à la société en général ;
- ▶ donner la possibilité aux jeunes d'exercer des responsabilités au sein de leurs communautés – par exemple par le biais d'organisations de jeunesse féminines et masculines, du travail de jeunesse mixte et d'initiatives d'égalité entre les sexes pour les jeunes garçons/hommes.